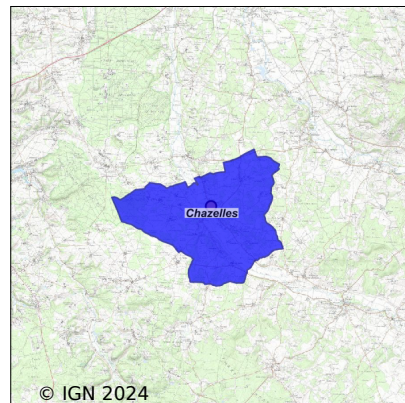


Système d'assainissement 2022

CHAZELLES



Station : CHAZELLES

Code Sandre	0516093V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE CHAZELLES
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juin 1991
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	600 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	36 Kg/j
Charge nominale DCO	-
Charge nominale MES	42 Kg/j
Débit nominal temps sec	90 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	494 792, 6 509 050 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Bandiat

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Chazelles depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est de type séparatif et il comprend 3 postes de refoulement non télé-surveillés.

Le fonctionnement du réseau apparaît convenable.

Aucuns travaux n'ont été portés à la connaissance de Charente Eaux en 2022.

Conseillé :

Il est recommandé de :

- Contrôler le fonctionnement des postes du réseau au moins une à deux fois par semaine.
- Noter les index des compteurs des pompes une fois par semaine et contrôler les temps de pompages entre chaque passage.
- Nettoyer régulièrement les parois des postes et les poires de niveau de gestion des pompages (fréquence à moduler en fonction de l'état d'encrassement constaté).
- Faire nettoyer les postes par un vidangeur deux fois par an.

Station d'épuration

Le fonctionnement et les performances épuratoires de la station sont satisfaisants.

La charge hydraulique moyenne annuelle estimée en 2022 est de 42%.

Le réseau apparaît peu sensible aux apports de eaux claires parasites de nappe et pluviales (cf. graphique des charges hydrauliques mensuelles).

Lors du bilan d'auto-surveillance réglementaire annuel de 2022 (temps sec - nappe basse), la station a fonctionné à :

- 42% de sa charge hydraulique
- 43% de sa charge organique (moyenne des charges en DCO et DBO5).

Les résultats analytiques et les rendements épuratoires étaient satisfaisants et conformes aux normes de rejet de la station.

Durant les visites tests réalisées en 2022, la qualité de l'eau traitée et le fonctionnement de la station étaient globalement satisfaisants tout au long de l'année.

L'entretien et l'exploitation de la station des ouvrages est convenable.

Conseillé :

Vidanger le panier dégrilleur une à deux fois par semaine et le remettre en place après chaque nettoyage.
Envisager l'installation d'un dégrilleur automatique pour faciliter et sécuriser l'exploitation du poste.
Réaliser le suivi analytique du rejet (tests NH4 et NO3) une fois par semaine notamment en période d'étiage.

Equiper le trop plein du poste en tête d'une mesure de temps de déversement (obligation réglementaire).

Installer un module de télé-surveillance pour sécuriser le fonctionnement de la station.

Renouveler la roue du pont racleur du clarificateur (demande de dis. réalisée).

Contrôler l'inversion automatique des pompes de recirculation et renouveler le télérupteur si nécessaire (Temps de marche anormalement différent entre les deux pompes).

Les analyses de l'eau du Bandiat en amont et en aval du point de rejet de la station, réalisées lors du bilan de fonctionnement 2022, ne montrent pas d'impact de l'ouvrage épuratoire sur la qualité du cours d'eau excepté pour les paramètres phosphore total et ortho-phosphates.

FAITS MARQUANT ET FICHES ALERTES

29/06 : Lors d'un prélèvement de boues préalable à une opération de transfert des boues, il a été constaté une fuite au niveau du tuyau de refoulement des boues au pied du puits de recirculation (remontées de boues par une gaine électrique). La portion de tuyau percée a été réparée le 31/06 par l'entreprise Fournié.

Sous produits

La production de boues estimée en 2022 est de : 4,5 T de Matières Sèches (Concentration boues clarificateur prise en compte : 8,5 g/l et débit pompe extraction 20 m3/h).

Le ratio boues produites par rapport à la quantité de DBO5 éliminée est satisfaisant (0,86).

En 2022, les boues liquides de la station ont été transférées vers la filière boues (filtres à macrophytes) de la station de La Rochefoucauld en Angoumois. Une convention entre les 2 collectivités a été établie au préalable. Une analyse des boues est réalisée avant chaque transfert (paramètres matières sèches + éléments traces métalliques) et un suivi des dépotages est effectué par Charente Eaux.

En 2022, 3 évacuations de boues ont eu lieu représentant 230 m3 de boues liquides et 4.6 T de matières sèches transférées.

Les déchets de dégrillage évacués vers la filière « ordures ménagères » n'ont pas été quantifiés en 2022.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	38 m3/j	42 %			36 m3/j	
DBO5	14,3 Kg/j	40 %	380 mg/l	100 %	0,1 Kg/j	1,9 mg/l
DCO	34 Kg/j		900 mg/l	94 %	1,9 Kg/j	52 mg/l
MES	17,7 Kg/j		470 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	3,3 mg/l
NGL	3,7 Kg/j		99 mg/l	85 %	0,6 Kg/j	15,7 mg/l
NTK	3,7 Kg/j		99 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	1,7 mg/l
PT	0,5 Kg/j		14,4 mg/l	52 %	0,3 Kg/j	7,2 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516093V001>